



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 85038

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le voeu unanime adopté par le CNEA (Conseil national de l'enseignement agricole) contre la sortie du programme « enseignement agricole » de la mission budgétaire « enseignement scolaire » vers la mission « agriculture ». L'ensemble du monde agricole s'élève en effet contre cette éventualité qui ne pourrait que fragiliser l'enseignement agricole lors des arbitrages budgétaires. Il souhaite donc qu'il puisse lui confirmer que l'enseignement agricole, qui a depuis longtemps démontré son efficacité pédagogique, restera budgétairement rattaché à la mission « enseignement scolaire ».

Texte de la réponse

Le Premier ministre a décidé de maintenir le programme « enseignement technique agricole » dans la mission « enseignement scolaire ». Ce choix témoigne de la contribution pleine et entière de l'enseignement agricole au système éducatif national. Le Premier ministre a ainsi souhaité réaffirmer l'importance du travail de coordination et de complémentarité entre le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP) et le ministère de l'éducation nationale (MEN), dans le respect des moyens attribués à chacun, afin de développer des synergies positives entre ces deux dispositifs d'enseignement. La recherche de ces synergies, déjà nombreuses à l'échelon local, contribue à renforcer l'efficacité de notre système éducatif, dans toute sa diversité, au service de la réussite personnelle et professionnelle des jeunes, sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85038

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8243

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10789